onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

GUIDES

RENTRÉE 2020

BIQUALIFICATIONS : CALENDRIER ET MODALITÉS DE CANDIDATURE

Académie de Grenoble

www.onisep.fr/lalibrairie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
onisep ▸ SITE DE GRENOBLE

académie Grenoble

RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Office national d'information sur les enseignements et les professions
Établissement public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
12, mail Barthélemy Thimonnier,
CS 10450 Lognes
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 80 35 00

Directrice de la publication : Frédérique Alexandre-Bailly
Directrice adjointe de la publication : Marie-Claude Gusto

Plan de classement Onisep :
Le kiosque : Orientations et formations

Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep.

Délégation régionale
Auvergne-Rhône-Alpes site de Grenoble
Adresse :
BP1411, 38023 Grenoble cedex 1
Tél. : 04 76 74 70 27
Courriel : drogrenoble@onisep.fr
Directeur délégué : Yves Flammier
Rédactrice cheffe : Anne Ballereau
Rédaction - Documentation - Mise en page (hors couverture) : Florence Pesselon

Date de mise en ligne : janvier 2020
Publication uniquement en téléchargement sur www.onisep.fr/grenoble

Biqualifications RENTRÉE 2020

Calendrier et modalités de candidature - Académie de Grenoble

Souvent appelées **formations biqualifiantes** ou **biqualifications**, les **formations qualifiantes concertées** permettent à des jeunes volontaires de conduire un **double projet professionnel au lycée**, en s'engageant à la fois dans la préparation :
- d'un **baccalauréat** ou d'un **BTS agricole**
- d'un **cursus de formation spécifique** menant à un **diplôme d'État du ministère des Sports** ou du **ministère de l'Intérieur** (Sécurité Civile).

Ces dispositifs, particulièrement présents dans l'académie, sont mis en place en collaboration avec la Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRDJSCS) Auvergne-Rhône-Alpes.

Parmi les objectifs poursuivis, les jeunes présentent en général le test d'entrée technique et une ou plusieurs unités de formation du diplôme visé.

Pour les diplômes d'État de la montagne (ski et alpinisme), les élèves valident aussi la formation générale commune aux métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne.

Leur formation pourra être poursuivie ultérieurement, notamment à l'École nationale des sports de montagne (ENSM) site de l'École nationale de ski et d'alpinisme (ENSA) de Chamonix-Mont-Blanc ou au Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) Auvergne-Rhône-Alpes.

LES INFORMATIONS PRÉSENTÉES DANS CE DOCUMENT SONT DESTINÉES AUX FAMILLES ET AUX ÉQUIPES ÉDUCATIVES.

Dès le 2e trimestre, veuillez prendre contact avec les établissements.

Pour l'affectation et l'inscription dans ces établissements à la rentrée 2020, il convient, en fonction des souhaits de formation, de se reporter aux procédures des applications AFFELNET LYCÉE (post-3e, post-2de) ou de candidater via la plateforme PARCOURSUP (admission dans l'enseignement supérieur).

MÉTIERS VISÉS	DIPLÔMES CORRESPONDANTS
Accompagnateur / Accompagnatrice en moyenne montagne	Diplôme d'État d'alpinisme spécialité accompagnateur en moyenne montagne
Animateur / Animatrice d'activités et de vie quotidienne	CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne
Animateur / Animatrice de randonnées pédestres et cyclistes	BPJEPS spécialité Activités de randonnées
Guide de haute montagne	Diplôme d'État d'alpinisme spécialité guide de haute montagne
Moniteur national / Monitrice nationale de canoë-kayak	BPJEPS ou DEJEPS ou DESJEPS *(domaine des eaux-vives : plusieurs possibilités)*
Moniteur national / Monitrice nationale d'escalade	DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention escalade en milieux naturels *(autres diplômes possibles)*
Moniteur national / Monitrice nationale de parapente	DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention parapente ou DESJEPS spécialité performance sportive mention parapente
Moniteur national / Monitrice nationale de ski alpin	Diplôme d'État de ski spécialité moniteur national de ski alpin
Moniteur national / Monitrice nationale de ski nordique de fond	Diplôme d'État de ski spécialité moniteur national ski nordique de fond
Pisteur-secouriste / Pisteuse-secouriste	Brevet national de pisteur-secouriste (BNPS) premier degré *2 options possibles : ski alpin ou ski nordique*
Surveillant sauveteur aquatique / Surveillante sauveteuse aquatique	Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)

Cadre national des certifications professionnelles : niveaux de formation

Niveau 6 : DESJEPS, Diplôme d'État d'alpinisme spécialité guide de haute montagne
Niveau 5 : Diplôme d'État d'alpinisme spécialité accompagnateur en moyenne montagne, Diplômes d'État de ski spécialité moniteur national de ski (alpin ou fond)
Niveau 4 : BPJEPS
Niveau 3 : CPJEPS
Sans niveau spécifique : BNPS, BNSSA

Sigles utilisés

BPJEPS : brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (spécialité éducateur sportif, une mention par discipline sportive)
BNPS : brevet national de pisteur-secouriste (2 options existantes : ski alpin ou ski nordique)
BNSSA : brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique
BTSA : brevet de technicien supérieur agricole
CPJEPS : certificat professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (une mention existante)
CQP : certificat de qualification professionnelle (délivré par les branches professionnelles)
DEJEPS : diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (spécialité perfectionnement sportif, une mention par discipline sportive)
DESJEPS : diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (spécialité perfectionnement sportif, une mention par discipline sportive)
PSC1 : prévention et secours civiques niveau 1
PSE 1 et PSE 2 : premiers secours en équipe niveau 1 et niveau 2
STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
STMG : sciences et technologies du management et de la gestion

Établissement	Métier visé	Formations scolaires concernées	Modalités de candidature	Sélection : calendrier
07 Aubenas, **Lycée agricole Olivier de Serres** **✆ 04 75 35 17 55** **www.epl.aubenas.educagri.fr**	➔ Animateur / Animatrice de randonnées pédestres et cyclistes (BPJEPS Activités de randonnées)	**Après le bac uniquement :** • **BTSA Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole** • **BTSA Gestion et protection de la nature**	À la rentrée scolaire. À consulter : www.epl.aubenas.educagri.fr	Test sportif organisé en première année de BTSA (fin du 1er trimestre).

Établissement	Métiers sportifs visés	Formations scolaires concernées	Modalités de candidature	Sélection : calendrier
26 Die, **Lycée du Diois** **✆ 04 75 22 03 43** **www.ac-grenoble.fr/lycee/diois**	**Formation polyvalente aux activités physiques de pleine nature associées, pratiques sportives écoresponsables et éducation à l'environnement. Accompagnement vers les diplômes d'État associés, avec préparation aux tests d'entrée pour tous les élèves.** **Partenariats : CREPS Auvergne-Rhône-Alpes 07 Vallon-Pont-d'Arc et fédérations sportives.** Au choix : ➔ Accompagnateur / Accompagnatrice en moyenne montagne ➔ Moniteur national / Monitrice nationale de ski nordique de fond ➔ Moniteur national / Monitrice nationale de canoë-kayak ➔ Moniteur national / Monitrice nationale d'escalade	**Après la 3e uniquement** (recrutement obligatoire à partir de la 2de générale et technologique) : • **Baccalauréat général**	Dossier de candidature à retirer lors de la Journée Portes Ouvertes le samedi 8 février 2020 de 9h à 12h, ou à demander à l'établissement à partir de cette date. **Date limite de retour des candidatures** : jeudi 30 avril 2020. Zone géographique de recrutement : Auvergne-Rhône-Alpes uniquement **Critères d'admission** Dossier scolaire, motivation, expériences et compétences initiales dans l'une ou les activités physiques enseignées : escalade, kayak, ski nordique de fond	Date des tests (deux dates possibles selon la date de convocation) : lundi 25 mai 2020 ou jeudi 28 mai 2020.

Établissement	Métier visé (animation)	Formations scolaires concernées	Modalités de candidature	Sélection : calendrier
38 Voiron, **LPA La Martellière** **✆ 04 76 05 02 66** **www.martelliere.voiron.educagri.fr**	➔ Animateur / Animatrice d'activités et de vie quotidienne	**Après la 3e** (accès possible après la 2de sous conditions) • **Bac pro services aux personnes et aux territoires** uniquement	Candidater auprès de l'établissement.	Tests d'aptitude : mercredi 20 mai 2020

Établissement	Métier visé	Formations scolaires concernées	Modalités de candidature	Sélection : calendrier
38 La Mure, **Lycée polyvalent de la Matheysine** **✆ 04 76 81 00 11** **http://matheysine.elycee.rhonealpes.fr**	➔ Moniteur national / Monitrice nationale de ski alpin * * Formation complémentaire : PSC1	**Après la 3e en priorité** (entrée en 2de générale et technologique ou en 2de professionnelle) ; après la 2de, entrée possible en 1re sur places vacantes **Bacs sur 3 ans :** • **bac général ;** • **bac technologique STMG ;** • **bac pro maintenance des équipements industriels** - 2de pro « métiers de la relation client » puis • **bac pro métiers de l'accueil orienté « secteur tourisme »** • ou **bac pro métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale**	Informations et dossier de candidature : s'adresser au lycée. **Date-limite d'inscription :** se renseigner auprès de l'établissement.	Tests de présélection Ski : vendredi 20 mars 2020 matin Tests d'aptitudes physiques : vendredi 20 mars 2020 après-midi

Établissement	Métiers sportifs visés	Formations scolaires concernées	Modalités de candidature	Sélection : calendrier
73 La Motte Servolex, **lycée agricole Reinach** **✆ 04 79 25 41 80** **www.reinach.fr**	➔ Moniteur national / Monitrice nationale de ski alpin + CQP moniteur de canoë-kayak option canoë-kayak en eau calme et en eau vive (le CQP permet un travail occasionnel et donne droit à des dispenses du BPJEPS)	**Après la 3e en priorité** (après la 2de, entrée possible en 1re techno sur places vacantes) • Bac technologique STAV, domaine technologique aménagement sur 4 ans (1re-Tle sur 3 ans au lieu de 2) • bac pro agroéquipement 3 ans • bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole 3 ans	**Date de retour du dossier complet :** date non arrêtée à la date de parution de la publication. Se renseigner auprès de l'établissement.	Test de sélection ski : date non arrêtée à la date de parution de la publication, se renseigner auprès de l'établissement. Tests physiques : mercredi 6 et vendredi 15 mai 2020
	Publics spécifiques : moniteurs et monitrices de ski, pisteurs-secouristes et pisteuses-secouristes, en exercice ou en cours de formation	**Après le bac uniquement** • BTSA Aménagements paysagers en contrat d'apprentissage sur 3 ans (au lieu de 2)	Candidater via www.parcoursup.fr entre le 22 janvier et le 12 mars 2020	

Établissement	Métier visé	Formations scolaires concernées	Modalités de candidature	Sélection : calendrier
73 Moûtiers, **LPO Ambroise Croizat** **✆ 04 79 24 21 77** **http://ambroise-croizat.elycee.rhonealpes.fr**	**Qualification au choix :** ● **Qualification ski** ➔ Moniteur national / Monitrice nationale de ski alpin ● **Qualification montagne** (+ sensibilisation à des activités variées de montagne*), au choix : ➔ Accompagnateur / Accompagnatrice en moyenne montagne ➔ Guide de haute montagne ➔ Moniteur national / Monitrice nationale d'escalade ➔ Pisteur-secouriste / Pisteuse-secouriste * **+ Formations complémentaires : PSC1, PSE 1 et PSE 2, diplômes fédéraux**	**Après la 3e en priorité** **Après la 2de**, entrée possible en 1re après recrutement et sur places vacantes **Bacs sur 4 ans**, au choix : 2de en 1 an + cycle 1re-Tle en 3 ans (au lieu de 2 ans) • **Bac général** (choix limité d'enseignements de spécialité) • **Bac technologique STMG**	Infos et dossiers de candidature en ligne **Qualification ski alpin** : dossier à retourner pour le lundi 16 mars 2020 **Qualification Montagne** : dossier à envoyer avant le lundi 4 mai 2020, 16 h	**Tests de qualification ski** (alpin) : lundi 23 mars 2020 aux Ménuires (slalom géant) **Tests de qualification montagne** : se renseigner auprès de l'établissement.

Établissement	Métiers sportifs visés	Formations scolaires concernées	Modalités de candidature	Sélection : calendrier
73 St-Michel-de-Maurienne, **LP Général-Ferrié** **✆ 04 79 56 50 42** **www.lyceedesmetiersdelamontagne.org**	Au choix (+ sensibilisation à des activités variées de montagne) : ➔ Accompagnateur / Accompagnatrice en moyenne montagne (AMM) ➔ Guide de haute montagne ➔ Moniteur national / Monitrice nationale de ski alpin ➔ Pisteur-secouriste / Pisteuse-secouriste	**Après la 3e en priorité** ou **la 2de** (entrée possible en 1re pro, après tests de recrutement et sur places vacantes) **Bacs pro** aménagés sur 4 ans (au lieu de 3) : • **bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés** ; • **bac pro technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques** ; - 2de pro « métiers de la relation client » : • bac pro métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial ; - 2de pro « métiers de la contruction durable et des travaux publics » : • **bac pro aménagement et finition du bâtiment** • **bac pro technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre**	Dossiers de candidature en ligne Date-limite de retour des dossiers complets : vendredi 13 mars 2020 dernier délai sauf • **Accompagnateur / Accompagnatrice en moyenne montagne** : mardi 5 mai 2020	Tests ski à Valloire : date à confirmer **AMM** : marche, terrain varié jeudi 14 et vendredi 15 mai 2020 à 7h **Guide de haute montagne** : vendredi 27 mars 2020 escalade 7h20, ski descente libre 13h ; marche, terrain varié jeudi 14 et vendredi 15 mai 2020 à 7h **Moniteur / Monitrice ski alpin** : slalom géant chronométré vendredi 27 mars 2020 à 8h **Pisteur / Pisteuse** : ski descente libre vendredi 27 mars 2020 à 13h ; marche, terrain varié jeudi 14 et vendredi 15 mai 2020 à 7h + Entretien de motivation prévu le jour des tests (dossier personnel sur projet professionnel et sportif à réaliser par l'élève) + Étude du dossier scolaire (année en cours + 3e trimestre de l'année précédente)

NB : 72 candidats et candidates recrutés chaque année (+ 10 à 15 sur liste complémentaire). Participation financière à la formation sportive demandée aux familles : 550 euros environ.

Établissement	Métiers sportifs visés	Formations scolaires concernées	Modalités de candidature	Sélection : calendrier
74 Chamonix-Mont-Blanc, **LPO Roger Frison-Roche** **✆ 04 50 53 15 16** **http://chamonix.elycee.rhonealpes.fr**	**Selon la voie de formation choisie :**	**Après la 3e (ou après la 2de)**	Dossier de candidature en ligne **Réunions d'infos spéciales Biqualifications** le vendredi 31 janvier 2020 • Voie professionnelle : 17h30 • Voie générale et technologique : 19h **Pré-inscription obligatoire aux tests d'entrée par Internet** du 16 décembre 2019 au 8 février 2020. **Modalités de candidature** : dossier complet à retourner uniquement par voie postale pour mardi 18 février 2020 au plus tard (date d'envoi faisant foi) **À consulter** www.biqualifdecham.com http://chamonix.elycee.rhonealpes.fr	**Sur convocation uniquement adressée par voie postale** (4 groupes distincts : alpinisme, ski alpin, ski nordique et pisteur-secouriste) **Lieu des épreuves** : Chamonix-Mont-Blanc **Tests techniques :** • ski : lundi 9 mars 2020 matin • tests physiques : lundi 9 mars 2020 après-midi (+ escalade pour alpinisme) **Entretien** : samedi 4 avril 2020 **Randonnée chronométrée** : jeudi 7 mai 2020 **Admission soumise à l'étude du dossier scolaire (année en cours + année précédente)**
	VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE : 1 métier obligatoire + sensibilisation à des activités variées de montagne, option au choix : ➔ **Alpinisme** Guide de haute montagne ou Accompagnateur / Accompagnatrice en moyenne montagne ➔ Moniteur national / Monitrice nationale de **ski alpin** ➔ Moniteur national / Monitrice nationale de **ski nordique de fond**	**Baccalauréat général** sur 3 ans (accès possible post-2de, à partir de la 1re)		
	VOIE PROFESSIONNELLE : 2 possibilités selon le bac pro envisagé	**Bac pro associés** (accès post-2de possible selon places disponibles en 1re) selon les possibilités de parcours qualifiant sportif :		
	1 métier uniquement : ➔ **Pisteur-secouriste** / Pisteuse-secouriste option : ski alpin	• **Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure** sur 3 ans		
	2 métiers obligatoires pour tous : ➔ **Alpinisme** Accompagnateur / Accompagnatrice en moyenne montagne obligatoire + un autre métier au choix : ➔ **Ski Alpin** Moniteur national / Monitrice nationale de ski alpin ➔ **Ski nordique** Moniteur national / Monitrice nationale de ski nordique de fond ➔ **Pisteur-secouriste** / Pisteuse-secouriste option : ski alpin	• **Bac pro Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial** sur 4 ans au lieu de 3 (2de pro « métiers de la relation client ») + section européenne anglais		

Établissement	Métiers sportifs visés	Formations scolaires concernées	Modalités de candidature	Sélection : calendrier
74 Thônes, **Centre de Formation aux Métiers de la Montagne (CFMM - maison familiale rurale)** **✆ 04 50 02 00 79** **www.cfmm.fr**	**2 métiers sportifs obligatoires** 1 métier « été » + 1 métier « hiver » au choix **Possibilité de se limiter à AMM pour le post-bac.**	**Formations en alternance sous statut scolaire ou étudiant, associées obligatoirement à des qualifications sportives**	Dossier de candidature sur www.cfmm.fr	Critères attendus (aspects sportifs) : - Bonne condition physique - Bon niveau à ski (facultatif en BTSA)
	En bac pro ou bac techno ➔ Accompagnateur / Accompagnatrice en moyenne montagne ou à partir de la 1re seulement (au choix) : ➔ Moniteur national / Monitrice nationale d'escalade ➔ Guide de haute montagne ➔ Moniteur national / Monitrice nationale de parapente **(bac techno uniquement)** ➔ Surveillant sauveteur aquatique / Surveillante sauveteuse aquatique **+ Métier « hiver » au choix :** ➔ Moniteur national / Monitrice nationale de ski alpin ➔ Moniteur national / Monitrice nationale de ski nordique de fond ➔ Pisteur-secouriste / Pisteuse-secouriste option au choix, ski alpin ou ski nordique **(+) découverte et perfectionnement d'activités variées en lien avec la pluriactivité (ski, randonnée, escalade, natation, parapente…)** **Formations complémentaires : PSC1, PSE 1 et PSE 2**	**Après la 3e ou après la 2de**, au choix : • bac pro aménagements paysagers sur 3 ans • bac techno STAV domaine technologique aménagement (cursus 1re-Tle aménagé sur 3 ans au lieu de 2) **À noter : pas de 2de générale et technologique proposée au CFMM, mais 2de générale et technologique possible à la MFR d'Annecy avec une alternance spécifique pour la partie « qualifications sportives ».**	Date de réception du dossier complet au plus tard 10 jours avant la date du test de ski de sélection choisie	**Admissibilité** : épreuve de ski (alpin ou nordique de fond) dans les Aravis : vendredi 27 mars 2020 ou vendredi 3 avril 2020 (date au choix) **Admission** : si réussite au test de ski, entretien de motivation et randonnée pédestre : vendredi 29 mai 2020 ou vendredi 5 juin 2020 (date au choix)
	En BTSA ➔ Accompagnateur / Accompagnatrice en moyenne montagne ➔ Moniteur / Monitrice nationale d'escalade ➔ Guide de haute montagne ➔ Moniteur national / Monitrice nationale de ski alpin ➔ Moniteur national / Monitrice nationale de ski nordique de fond ➔ Pisteur-secouriste / Pisteuse-secouriste (ski alpin ou ski nordique)	**Après le bac** • BTSA Gestion et protection de la nature **Frais annuels de scolarité en 2019-2020 : 1915 euros activités montagne et ski incluses (hors demi-pension obligatoire et adhésion à l'association)**	Candidater via www.parcoursup.fr entre le 22 janvier et le 12 mars 2020 **Admissibilité** : étude du dossier ; pour toute candidature retenue, une convocation sera adressée par mail le mercredi 8 avril 2020. Frais de sélection : 65 euros (forfait, transport en station et déjeuners).	Jeudi 16 et vendredi 17 avril 2020 : - entretien de motivation - épreuve courte de communication écrite - randonnée pédestre (éliminatoire) - test de ski facultatif (selon son projet professionnel) : en ski alpin, descente libre sur piste non chronométrée et évolution en godille (éliminatoire) ; en ski nordique de fond, évolution non chronométrée en style libre